
Procès-verbal de la réunion
tenue le 18 décembre 2018, à compter de 17 h 15
salle Alizé, Aquarium du Québec

Présences :
(Découvreurs : 53)
(Navigateurs : 75)
Total : 128

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Nomination de la présidence d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil des déléguées et délégués tenue le 27 novembre 2018
5. Modifications aux statuts et règlements
6. Dossiers de la présidence
7. Information
8. Le 20^e Anniversaire
9. Autre sujet
10. Parole aux vice-présidences

1. **Mot de bienvenue**

Martin Hogue souhaite la bienvenue à toutes les déléguées et tous les délégués présents.

2. **Nomination de la présidence d'assemblée**

« QUE Sylvie Perreault agisse comme présidente d'assemblée pour la présente réunion. »

Proposeur : Martin Hogue
Appuyeur : Pierre-Yves Grenier

-Adoptée à l'unanimité-

3. **Adoption de l'ordre du jour**

« QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé. »

Proposeuse : Lucie Gagnon
Appuyeuse : Nancy Parent

-Adoptée à l'unanimité-

4. **Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 27 novembre 2018**

« QUE le procès-verbal de la réunion du conseil des déléguées et délégués SEDR-CSQ tenue le 27 novembre 2018 soit adopté tel que rédigé. »

Proposeuse : Ann Foucault
Appuyeur : François Caron

-Adoptée à l'unanimité-

5. **Modifications aux statuts et règlements**

Sylvie Perreault, présidente du comité des statuts et règlements, présente les modifications apportées à l'article 5.03.4.6 des statuts et règlements du SEDR-CSQ, qui concerne uniquement la votation. Le vote électronique s'appliquera pour les élections au conseil d'administration : cela s'applique aussi pour les élections au comité exécutif, puisque les membres du C.E. font partie du C.A. Les changements ont été effectués et approuvés par le comité des statuts et règlements, le comité exécutif et le conseil d'administration.

Le système postal ayant été un problème lors de la simulation d'un vote électronique l'an dernier, les membres recevront dorénavant les informations par courriel, que ce soit pour la procédure à suivre ou pour le vote en tant que tel. Idéalement, les courriels personnels seront utilisés. Afin d'éviter de devoir modifier fréquemment les statuts et règlements, le libellé reste large et la firme externe responsable de la votation n'est pas nommée. On insiste également sur la confidentialité, puisqu'il sera impossible d'associer les membres à leur vote. La firme externe aura la responsabilité d'acheminer les résultats par écrit à la présidence du comité d'élection. Ensuite, le résultat du scrutin sera validé et signé par un conseiller syndical du SEDR-CSQ, qui communiquera à son tour l'information à la présidence du comité d'élection. C'est finalement cette dernière qui aura la responsabilité de transmettre par écrit (courriel, site internet, etc.) le résultat final à tous les membres.

« QUE le conseil des déléguées et délégués recommande à l'assemblée générale SEDR-CSQ d'adopter les modifications proposées à l'article 5.03.4.6 des Statuts et règlements du SEDR-CSQ en ce qui a trait à la votation pour les élections au conseil d'administration. Ces changements entreront en vigueur dès leur adoption en assemblée générale. »
(Annexe I)

Proposeuse : Marie-Claude Harvey
Appuyeur : Pierre-Yves Grenier

-Adoptée à majorité-

6. **Dossiers de la présidence**

a) **Détermination du nombre de membres du comité exécutif libérés à temps plein**

Martin Hogue explique qu'une résolution est obligatoire afin de déterminer le nombre de membres du comité exécutif libérés à temps plein, puisque deux postes sont en élection

cette année (secrétariat et trésorerie et vice-présidence du secteur des Navigateurs). Une déléguée se demande s'il ne serait pas pertinent de libérer deux personnes pour le secteur des Navigateurs puisqu'il y a plus de membres dans cette commission scolaire. Ce questionnement pourra être ramené dans le nouveau comité d'étude qui servira à analyser les besoins pour le service aux membres.

« QUE le conseil des déléguées et délégués libère à temps plein les personnes qui occuperont le poste au secrétariat et à la trésorerie et à la vice-présidence du secteur des Navigateurs, et ce, durant toute la durée de leur mandat. »

Proposeur : Jean Drouin
Appuyeuse : Nancy Parent

-Adoptée à l'unanimité-

b) Retour Instances FSE

Martin Hogue précise que dans l'objectif de diminuer l'utilisation du papier, seulement une cinquantaine de copies des résumés sont imprimées. Il rappelle également que tous les résumés des instances se retrouvent dans l'extranet.

-CF des 20 et 21 septembre 2018

Dépôt du document seulement. (Annexe II)

-CF 31 octobre, 1^{er} et 2 novembre 2018

Martin Hogue mentionne que la délégation de 37 membres pour le Colloque de la FSE est complète. Il ajoute quelques informations sur l'éducation à la sexualité en insistant sur le fait qu'il s'agit de volontariat, donc qu'aucun enseignant ne peut être forcé de l'enseigner. Une déléguée aimerait que le syndicat prépare un document à envoyer aux directions d'école, puisque les informations véhiculées par les directions ne sont pas les mêmes que celles données par le syndicat. Jacqueline Bernier ajoute qu'elle a justement reçu un document de la FSE à ce sujet cette semaine et qu'elle se penchera sur le dossier. (Annexe III)

-CF 5, 6 et 7 décembre 2018

Martin Hogue transmet le principal résultat de la consultation des membres au sujet de la négociation nationale à venir : 97 % sont en faveur des trois thèmes principaux suggérés pour la négociation en sectoriel. En ce qui a trait au colloque de la FSE, les cahiers 3 et 4 de la consultation sont à venir au début du mois de janvier. Autre sujet traité : l'équité salariale. Les plaintes reçues par la CNESST en 2010 n'ont pas encore été toutes traitées, donc les cas de 2015 sont loin d'être réglés. Finalement, lors du CF, un représentant du mouvement *Debout pour l'école!* est venu présenter une pétition qui a pour objectif de défendre une école publique équitable et de qualité pour tous, pétition appuyée de façon unanime par le Conseil fédéral. (Annexe IV)

Retour Instances CSQ

-CG 24, 25 et 26 octobre 2018

Des nouveautés apparaissent en lien avec l'assurance collective. La principale est qu'il est maintenant possible de changer de régime sans examen médical. Tous les détails ont été résumés dans la dernière publication des *Deux Bords du Fleuve*. Dans un tout autre ordre d'idées, les coupures de 1,4 milliard transparaissent évidemment dans le portait de la situation dans les écoles du Québec. (Annexe V)

-CG 12, 13 et 14 décembre 2018

Le point sur lequel Martin Hogue attire l'attention des membres est l'assurance médicaments : la CSQ tend vers un régime public et universel. La Centrale prépare un appel d'offres pour les assurances collectives : une consultation des membres ainsi qu'une tournée dans les milieux sont à venir. (Annexe VI)

-CGN 28, 29 et 30 novembre 2018

Lors du Conseil général des négociations, les membres ont assisté à une conférence sur le leadership et le courage décisionnel. La plus grande partie du CGN a été consacrée aux stratégies à adopter pour les négociations à venir sur deux enjeux importants : le salaire et le RREGOP. (Annexe VII)

7. Information

a) Protection RésAut

Un document est disponible à l'entrée. Puisque Protection RésAut ne fait aucune campagne publicitaire, cela permet d'offrir des rabais avantageux. Il est d'ailleurs possible de commander du matériel afin d'agir en tant qu'agent multiplicateur. La nouveauté cette année concerne les soumissions : elles sont maintenant calculées à partir de la fin de notre contrat actuel d'assurances.

b) *Debout pour l'école!*

Martin Hogue présente rapidement la pétition du collectif citoyen *Debout pour l'école!* nommé précédemment. Il est possible de signer la pétition de plusieurs façons : papier, page Facebook et site internet. (Annexe VIII)

c) CSQ en mouvement

Dépôt.

d) Nouvelles CSQ

Dépôt.

e) Calendrier La Personnelle

Des calendriers sont disponibles à l'entrée pour celles et ceux qui le désirent.

8. **Le 20^e Anniversaire**

Richard Martineau et Robert Paradis font une présentation afin de souligner le 20^e anniversaire du SEDR-CSQ et de retracer l'histoire collective parcourue depuis l'Association des enseignants de la banlieue de Québec. Les déléguées et délégués présents ont ainsi eu l'occasion de prendre connaissance des luttes collectives depuis la fin des années 1960.

9. **Autre sujet**

Il n'y a aucun sujet.

10. **Parole aux vice-présidences**

Aucun sujet traité.

Levée de l'assemblée à : 19 h.

MARTIN HOGUE,
président par intérim

MANON CASTONGUAY
secrétaire-trésorière par intérim